

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE)

LE CAMEROUN SOUS EVALUATION DU SECRETARIAT INTERNATIONAL

Une mission du Secrétariat International de l'ITIE a séjourné au Cameroun du 02 au 06 octobre 2017.

La mission du Secrétariat International visait à compléter la collecte des données en cours au sujet de la mise en œuvre de la Norme ITIE par le Cameroun. Au cours de cinq jours de travaux, les membres de la délégation du Secrétariat International, conduite par Alex GORDY, Chef de Mission, qu'accompagnaient Dylan GE-LARD, Directeur Régional Afrique Francophone et Indra THEVOZ, Responsable Pays, ont tenu des réunions d'évaluation des progrès des Exigences de la Norme ITIE 2016 avec le Comité ITIE; des réunions sectorielles avec une soixantaine de parties prenantes. Ils ont aussi reçu en audience les membres du gouvernement.

La rencontre du 05 Octobre 2017 avec le Comité ITIE du Cameroun a consisté d'une part, à passer en revue les différents éléments liés à la performance et au processus de mise en œuvre de la Norme ITIE et, d'autre part, à mieux comprendre le niveau d'avancement du Cameroun dans son implémentation.

Le Cameroun a débuté sa deuxième validation le 1er juillet 2017. Celle-ci, sous l'égide du nouveau système de validation dite « Norme ITIE 2016 », se déroule dans les quatre phases suivantes: la préparation de la validation; la collecte des données ini-



Les membres de la Mission du Secrétariat International de l'ITIE.

tiales et la consultation des parties prenantes effectuées par le Secrétariat International de l'ITIE (qui comprend une étude documentaire et un séjour au pays concerné: c'est la phase actuellement en cours au Cameroun); une évaluation d'assurance-qualité menée par un Validateur Indépendant désigné par le Conseil d'Administration de l'ITIE pour vérifier la conformité des pres-

tations de chaque pays au Guide de Validation et enfin un examen par le Conseil d'Administration de l'ITIE (qui prend la décision finale sur le niveau de progrès par rapport à chaque Exigence ainsi que sur le niveau de progrès général du pays dans la mise en œuvre de la Norme ITIE).

La Validation est un élément essentiel du processus ITIE dans un pays. Elle est

conçue pour fournir à toutes les parties prenantes une évaluation impartiale de la conformité de la mise en œuvre de l'Initiative au regard des dispositions de la Norme ITIE. Le Rapport de Validation aborde l'impact dans le pays faisant l'objet de la Validation, l'exécution des activités encouragées, les enseignements tirés, les préoccupations exprimées par les parties prenantes ainsi que des recommandations pour la mise en œuvre future de la Norme.

L'équipe du Secrétariat International de l'ITIE, en fonction de ces consultations et au terme de la collecte des données et points de vue des parties prenantes sur le niveau d'avancement de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE 2016 par le Cameroun, produira un rapport provisoire (et non d'évaluation globale de la conformité) qui servira de base pour un autre exercice d'évaluation qu'effectuera au cours des mois à venir, un Consultant international appelé Validateur.

A titre de rappel, le Cameroun a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en mars 2005 et a été déclaré pays conforme le 17 octobre 2013. La CONAC est membre statutaire du Comité ITIE Cameroun.

OUTGONE EGYPTIAN AMBASSADOR BIDS FAREWELL TO CONAC CHAIR

H.E. SHERIF SALAH EL DIN ELLEITHY was received in audience on October 27, 2017, by Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS.

The Chairman of the National Anti-Corruption Commission (CONAC) of Cameroon, Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, on October 27, 2017, received in audience the out-gone Ambassador of the Arab republic of Egypt to Cameroon, H.E. SHERIF SALAH EL DIN ELLEITHY. The Egyptian diplomat came to bid farewell to the Chair of CONAC following four-years of fruitful working relations with the Commission.

Top on the list of achievements of the outgoing Ambassador is the role he played in the signing of a Memorandum of Cooperation between CONAC and the Administrative Control Authority (ACA) of Egypt on October 27, 2016, in Yaounde. In the same light, he was instrumental in the organization of a successful working visit of a CONAC delegation to ACA, Egypt, from the 9th to the 13th of July, 2017. "I am happy to have contributed to link the principal anti-corruption



The Chairman of CONAC handed a gift to the Egyptian diplomat.

structures of Cameroon and Egypt", Ambassador SHERIF SALAH EL DIN ELLEITHY to the Chairman of CONAC.

As a sign of appreciation, Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS

handed a bronze statue to the Egyptian diplomat and wished him well as he takes over office as Assistant Minister of Foreign Affairs for Central and West Africa at the Egyptian Foreign Affairs Ministry.

HOW TO DENOUNCE CORRUPTION

What to denounce: Any act of corruption which you witness. Lay emphasis on the facts.

Who to denounce: Anybody involved in an act of corruption. Get his/her names, place of work and function. Describe what he/she does. You can decide to remain anonymous.

How to reach CONAC: Address your complaint to the

Chairperson of CONAC and forward using the following means of communication.

- **Hand mail:** Drop your denunciation at the Headquarters of the National Anti-Corruption Commission located at the Conference Centre, Yaounde.
- **Postal Mail:** Send to P.O. Box 33200 Yaounde
- **Telephone:** 222 20 37 32
- **Fax:** 222 20 37 30
- **Email:** info@conac.cm

PROGRAMME OF BROADCAST OF « ESPACE CONAC »

TELEVISION VERSION		
	Day of broadcast	Time of broadcast
CRTV	Wednesday	15h30
	Thursday	22h00
Canal 2 International	Monday	18h30
	Thursday	15h00
RADIO VERSION		
CRTV Poste National	Saturday	9:45am

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Novembre / November 2017

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption

REPUBLIC OF CAMEROON

Année / Year 1, N° 011

Tél: 222 20 37 32 • Fax: 222 20 37 30

B.P.I.P.O. Box : 33 200 Yaoundé

Website : www.conac.cm

Mailto : info@conac.cm

SUITE À UNE DÉNONCIATION DE LA CONAC ENEO S'ENGAGE À MIEUX LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

Une Initiative à Résultats Rapides lancée pour réduire les mauvaises factures, les coupures abusives et remises tardives ainsi que les traitements hors-délais des réclamations des clients observés à l'agence de Nlongkak à Yaoundé.

Faisant suite aux dysfonctionnements observés dans le processus de relève-facturation, de coupure-remise et de traitement des réclamations des clients, la société de distribution de l'énergie électrique au Cameroun, ENEO, a décidé de mettre sur pied une Initiative à Résultats Rapides (IRR), autour de la problématique : « Les dysfonctionnements in-

ternes, sources potentielles de corruption dans les processus de relève-facturation, coupure-remise et traitement des réclamations des clients ».

C'est la 2^e IRR mise en œuvre par ENEO. Son objectif est de réduire, en 100 jours, de 90% les mauvaises factures, les coupures abusives, les remises tardives ainsi que les traitements hors-délais des récla-

mations des clients observés à l'agence de Nlongkak. Les actions qui seront entreprises dans le cadre de cette IRR seront par la suite implémentées dans l'ensemble des agences ENEO du Cameroun.

Le lancement de cette IRR a eu lieu le 06 octobre 2017 à l'agence ENEO de Nlongkak à Yaoundé, en présence du représentant du Président de la CONAC. Au cours des échanges, Monsieur Abel EKOLO, le Directeur Commercial Adjoint d'ENEO, a lu le Communiqué de la CONAC relatif aux désagréments subis par les clients de cette Société publié le 16 août 2017. Il a profité pour rappeler à ses collaborateurs la nécessité d'œuvrer à la

réussite de cette IRR et solliciter l'appui de la CONAC.

Le représentant de Monsieur le Président de la CONAC à cette cérémonie a rassuré les responsables d'ENEO de la disposition de la CONAC à les accompagner dans la mise en œuvre de ces mesures visant à lutter contre la corruption et promouvoir la bonne gouvernance au sein de cette entreprise.

Les IRR consistent en la mise sur pied d'actions anti-corruption visant un problème spécifique, facile à implémenter et susceptibles de produire des résultats palpables au bout de 100 jours.



Les employés d'ENEO décidés à rompre avec les mauvaises pratiques.

"WE WILL ACT ON OUR SYSTEM TO LIMIT CORRUPTION OPPORTUNITIES"

Henry KIVEN, Central Director in charge of Controls at ENEO Cameroon, represented the General Manager of ENEO at the ceremony in Nlongkak.

Our partner, the National Anti-Corruption Commission of Cameroon, CONAC, transmitted to us several grievances of our customers in relation with the quality of our bills (overbilling), customer reception in our offices, the treatment of queries from users of our services, abusive power cuts and late reinstallation of power.

Following the report of CONAC, we carried out internal verifications which revealed that there exist several mal-

functioning in our system linked to the process of billing, disconnecting and reconnecting power and the treatment of queries from our clients. These problems are general and that must stop...

Corruption benefits from the loop holes and shortcomings of our system. To effectively combat corruption, we have to act on our system to limit corruption opportunities. Corruption is not profitable! Be it an employee, a subcontractor or a customer, it is a destruc-

tive chain!

After correcting our system, we would continue to work on mentalities and on behaviours. Several changes have been envisaged in the current Rapid Results Initiative (RRI). We will not hesitate to sanction those who will refuse to conform to change! We count a lot on this RRI to improve on our services, to be more performant and to satisfy our customers".



COMMENT DENONCER UN ACTE DE CORRUPTION

Que dénoncer ? Tout acte de corruption, en mettant l'accent sur les faits.

Qui peut-on dénoncer ? Toute personne impliquée dans un acte de corruption.

Comment dénoncer ? Indiquer les nom, prénom, lieu de service et fonction de la personne dénoncée. Décrire l'acte posé. Il est possible de faire une dénonciation anonyme.

Comment contacter la CONAC ?

On peut adresser sa requête à Monsieur le Président de la CONAC par l'une des voies suivantes :

- **Courrier :** Déposer la dénonciation au siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé.
- **B.P. :** 33200 Yaoundé
- **Tél. :** 222 20 37 32
- **Fax :** 222 20 37 30
- **Email :** info@conac.cm

LA CONAC INVITE ENEO À JUGULER LA CORRUPTION

Le communiqué de presse de la CONAC suite aux dysfonctionnements observés à l'Agence ENEO de Nlongkak.

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption a l'honneur de porter à la connaissance du public que des dénonciations parvenues dans son Institution mettent en cause la Société The Energy of Cameroon (ENEO), pour la délivrance, aux usagers, de factures d'électricité fictives ne reflétant pas la réalité des consommations.

Des investigations menées au sein d'une des Agences ENEO de la ville de Yaoundé, aux fins de recoupements des faits décriés, se sont avérées fondées. Depuis lors, plusieurs autres requêtes affluant, incriminant ladite société pour des griefs similaires, à savoir :

- Installation de poteaux électriques défectueux ;
- Installation de poteaux électriques sur des terrains privés sans autorisation des propriétaires ;
- Monnayage du remplacement des poteaux électriques défectueux ;
- Pose de compteurs clandestins dans des domiciles, gérés au bénéfice des intérêts égoïstes de certains agents d'ENEO ;
- Monnayage de la pose des compteurs électriques régulièrement acquis ;
- Exigence de paiement préalable même en cas d'erreur sur la facture mensuelle ;
- Non rétablissement du courant électrique même après règlement total de tous les impayés ;
- Délestages intempestifs sans aucun avis au public, etc.

Fidèle à sa mission de moralisation de la vie publique et d'instauration de la bonne gouvernance, la CONAC ne saurait rester indifférente face à la récurrence de telles dénonciations.

Aussi, le Président de la CONAC invite la Direction Générale d'ENEO à prendre des mesures appropriées pour juguler ces pratiques qui favorisent des actes de corruption ainsi que le mécontentement des victimes.

La Commission Nationale Anti-Corruption peut être saisie aux contacts suivants : Tél. : 222 203 732/ Fax : 222 203 730/ email : info@conac.cm / BP : 33200 Yaoundé

(é)Le Président
Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue mensuel d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption
Tél : 222 20 37 32 Fax : 222 20 37 30
BP 33 200 Yaoundé
info@conac.cm, www.conac.cm

Directeur de Publication
Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS
Directeur de Publication Délégué
Pr. François ANOUKAHA

Conseil Editorial
NGALDE EYOUM

Rédacteur en chef
Irene MORIKANG TCHE

Rédaction
Irene MORIKANG TCHE
Richard FEGUE EKANI
Gilbert Christian ONANA NKUDU

Secrétariat
Eunice BIH AZIE
Sylvie VOUFACK
Simon Pierre NTAP
Impression
Régie / CONAC

LA CORRUPTION N'EST PAS UNE FATALITÉ, ELLE PEUT ÊTRE VAINCUE. DENONCEZ TOUT ACTE DE CORRUPTION !

ANTI-CORRUPTION DRIVE: NORTH REGION BREAKS NEW GROUNDS

The implementation rate of the North Regional Anti-Corruption Plan of Action has moved from 30.23 % in 2016 to 37, 66 % three months to the end of 2017.



The meeting brought together major stakeholders in the fight against corruption in the North Region.



The Vice-Chairman of CONAC paid impromptu visits to some regional services in Garoua.

The fight against corruption in the North Region of Cameroon came under spotlight in Garoua on October 02 and 03, 2017. This was during a Regional Workshop organised by the National Anti-Corruption Commission of Cameroon to evaluate the level of implementation of the North Regional Anti-Corruption Plan of Action for 2017.

During the meeting which took place at the North Governor's Office, in the presence of the Vice-Chairman of

CONAC, Prof. François ANOUKAHA, the major stakeholders in the fight against corruption of the Region made a no-nonsense appraisal of the performance of their region in the domain of fighting corruption over the years. From the figure, there has been an improvement in the fight as the rate of execution of the regional anti-corruption plan of action has experienced a steady rise from 30.23% in 2016 to 37.66% three months to the end of 2017.

At the level of the five strategic axes

used to implement the Regional Anti-Corruption Plan of Action, that is Prevention, Education, Condition, Incentives and Sanctions, participants were unanimous that stakeholders in the Region are putting in more efforts to educate the population and prevent acts of corruption. The execution rate for these two axes stood at 44.01% and 53.92% respectively.

In a bid to get first hand information on the anti-corruption actions in the Region, the Vice-Chairman of CONAC,

Professor ANOUKAHA, paid impromptu visits to some regional services in Garoua. It was amidst fear and anxiety that perplexed officials welcomed the Vice-Chairman's team.

At the end of the visit, the Vice Chairman of CONAC lauded the efforts made by some Regional services to combat corruption but said more still has to be done, most especially with regards to communicating the actions carried out.

FAR NORTH REGION EXCELS IN PREVENTING ACTS OF CORRUPTION

The implementation rate of the Far North Regional Anti-Corruption Plan of Action for 2017 stands at 40.43 %, up from 36.84 % in 2016.

In the Far North Region, officials are making tremendous efforts to educate the population on the dangers of corruption and why it is important for all the stakeholders to join forces and combat the ill.

During a two-day workshop in Maroua on October 05 and 06 to evaluate the implementation rate of the 2017 Anti-Corruption Plan of Action for the Far North Region, participants were unanimous that the Region has made giant strides in educating the population on the dangers of corruption and preventing acts of corruption as a whole.

Although the implementation rates are still below average, activities earmarked to prevent corruption in the 2017 Regional Plan of Actions had already been implemented at 42.77%, while those geared at raising awareness on the ills of corruption stood at 47.82%. In all, the Far North Region had already carried out 40.43% of the activities inscribed in its 2017 Anti-Corruption Plan of Action in the five strategic axes : Prevention, education, Condition, Incentives and Sanctions.

The Governor of the Far North Region, Mr Midjijawa Bakary, who chaired the workshop in the presence of the Vice-Chairman of CONAC, Prof. François ANOUKAHA, encouraged all the stakeholders in the fight against corruption to redouble efforts to make the Far North Region a shining example of integrity.

The Vice-Chairman of CONAC, on his part, lauded the work done so far, but insisted that the Region should press on in the fight.

The innovation during the two-day workshop in Maroua remained the impromptu visit of the Vice-Chairman of CONAC to some regional public services in Maroua. It was an occasion for him to get first hand information on the fight against corruption.



The Vice-Chairman of CONAC enjoined all stakeholders to redouble efforts to fight against corruption.



A cross-section of participants at the Maroua workshop.

UNE NORME POUR LIMITER LES DÉGÂTS DE LA CORRUPTION

La norme ISO 37001 définit les mesures et formule des recommandations pour établir, mettre en œuvre et améliorer un programme de conformité anti-corruption.

L'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), en collaboration avec la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC), a organisé, le 26 octobre 2017 à Yaoundé, un atelier de renforcement des capacités des personnels des organisations étatiques et paraétatiques pour informer ce public sur les contours de la norme internationale ISO 37001, applicable aux systèmes de management anti-corruption. L'objectif de l'atelier était d'aider ces Institutions à mettre en œuvre des mesures appropriées pour lutter efficacement contre la corruption.

En ouvrant les travaux, le Président de la CONAC, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS a expliqué que « la corruption doit et peut être vaincue si les intérêts égoïstes et les individualismes sont laissés de côté et surtout si les secteurs public et privé, la société civile, les politiques et les leaders religieux se jettent dans la bataille de l'appropriation des valeurs morales et humaines que sont : la probité, l'honnêteté, l'intérêt commun, le culte de l'effort ». De son avis, la norme ISO 37001 arrive au moment opportun pour accompagner ces organisations étatiques et paraétatiques vers l'efficacité managériale.

L'atelier a permis à la centaine de participants de se procurer les outils et les méthodes permettant de mettre en place le système de management anti-corruption ISO 37001 dans leurs administrations.

Publiée en octobre 2016, cette norme élaborée par ISO -(l'Organisation Internationale de Normalisation) définit les mesures et formule des recommandations pour établir, mettre en œuvre et améliorer un programme de conformité anti-corruption et promouvoir une culture d'entreprise éthique.

Selon le Directeur Général de l'ANOR, M. Charles BOOTO à NGON, le respect de la norme ISO 37001 aboutira à une certification de conformité.

L'atelier organisé par l'ANOR a donné la possibilité aux administrations d'être outillées afin de se démarquer dans la lutte contre la corruption et aboutir, à terme, à la certification ISO 37001.

COMBATTING CORRUPTION NORTH WEST REGION STAGGERS

Barely two months to the end of 2017, only 27,99 % of anti-corruption activities expected to be implemented in the Region in course of the year have been accomplished.



Poised to stamp out corruption in the North west Region.

The National Anti-Corruption Commission of Cameroon, CONAC, on the 17th and 18th of October 2017, organised a two-day workshop in Bemenda to evaluate the level of implementation of the 2017 Regional Anti-Corruption plan of Action for the North West Region.

The meeting at the Governor's Office, brought together Regional Service Inspectors, Regional Delegates, Mayors, Judicial Authorities, Bailiffs, Lawyers, Notaries, the Forces of Law and Order, Custom officials, leaders of Civil Society Organisations, as well as Political, Traditional and Religious dignitaries of the Region.

It was an occasion for the participants to examine activities carried out in the Region to fight against corruption following the PrECIS model used to implement the National Anti-Corruption Strategy of Cameroon. This implies the concomitant use of actions in five strategic axes: Prevention, Education, Condition, Incentives and Sanction. Only 27.99 per cent of the activities that had been programmed for 2017 have been implemented.

The Region which topped the fight against corruption in 2012-2013, with an implementation rate of 43.68% of its Regional Anti-corruption Plan of Action has slumbered off. It is today lagging behind in

the fight with an execution rate of 27.99%.

Participants at the workshop blamed situation on the prevailing socio-political climate in the Region for the poor showing. They, however, said they were honest to paint a true picture of the situation as some persons would be tempted to mask things up under such situations.

The Inspector General of Services for the North West Region, Mr. NKWELLE NGOME, representing the Governor of the North West Region as the presiding officer of the event, enjoined the population to redouble their efforts in the fight. "Nothing can justify inertia in the fight against corruption. We have to wake up and combat this ill which is at the root of most of our developmental and social problems", he said.

The representative of the Chairman of CONAC, Mr Fohtung Samuel, who doubles as Member of the Coordination Committee of CONAC, used the occasion to, pay impromptu visits to some public services in the Region. It was an opportunity for him to assess the commitment of some regional delegations and councils in combating corruption and frowned at the nonchalant attitude of some Regional delegates who have not yet embraced the fight.

WEST REGION NOSE DIVES IN ANTI-CORRUPTION FIGHT

The execution rate of anti-corruption activities in the Region has dropped from 37.13% in 2016 to 27.97% in 2017.

What could have gone wrong with the execution of the West Regional Anti-Corruption Plan of Action for 2017? This question was on the lips of participants who took part in a two day workshop organised by the National Anti-Corruption Commission of Cameroon on the 19 and 20 of October, 2017, to evaluate the level of implementation of the West Regional Anti-Corruption Plan of Action for 2017.

The participants were honest with their evaluation. They realised that their Region has slumbered in the fight. The second position which it occupied on the annual classification table for 2016 definitely made the stakeholders lie on their laurels; a case of sleeping on



Committed to reinforce the fight against corruption in the West Region.

past glories.

Speaking at the workshop, the Vice Chairman of CONAC, Prof. François ANOUKAHA, enjoined the different stakeholders in the anti-corruption drive to sit up and ensure that the Region implements actions to

prevent corruption, educate the population on the dangers of corruption and how to combat the ill, create conducive working conditions, praise the hardworking and sanction the corrupt.

A visit to some administra-

L'EGLISE EVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE DU CAMEROUN (EELC)

UNE EGLISE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Président de la CONAC était le « Guest Speaker » à la deuxième édition de la Convention des Chorales de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun.



Le Président de la CONAC pendant son intervention.

Le samedi 21 et le dimanche 22 octobre 2017, le Président de la CONAC a pris part à la deuxième édition de la Convention des Chorales de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun de la Région de l'Est qui s'est tenue à Garoua-Boulai. Placée sous le thème « l'amour de Dieu », ladite Convention a connu la participation de 18 chorales.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu le samedi 21 octobre 2017, en présence du Sous-Préfet et du Maire de Garoua-Boulai. Elle a été marquée par des prières et des allocutions dont celle de l'Evêque National de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun (EELC), Monseigneur Ruben NGOZO.

Après avoir constaté que la corruption est devenue un sport national au Cameroun, Monseigneur NGOZO a affirmé que si l'Eglise n'engage pas une lutte forte contre ce fléau aux côtés du Gouvernement, la jeunesse est perdue. Il a ainsi pris la ferme résolution de préserver l'EELC de toute corruption. A cet effet, il a révélé que cette Eglise a élaboré une Stratégie Opérationnelle de Lutte Contre la Corruption et une Vision Quadriennale (2017-2021). Au terme de son propos, il a souhaité que la CONAC et l'EELC matérialisent leur partenariat par une Convention.

La cérémonie d'ouverture a été suivie de l'exposé du Président de la CONAC intitulé « Lutte Contre la Corruption au Cameroun : ce

qu'on attend des institutions religieuses ». Au cours de son intervention, le Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS s'est appesanti sur les manifestations de la corruption au sein de la société et dans l'Eglise en particulier, à travers la simonie et les indulgences. Il a également présenté l'état de la lutte contre ce fléau à l'échelle nationale et internationale. Il a enfin relevé les attentes de la CONAC envers les Institutions religieuses pour une intensification de ce combat.

Cet exposé a donné lieu à des échanges qui ont porté sur les points ci-après :
- la mise sur pied de structures de lutte contre la corruption au sein des Eglises ;
- l'implication des Institutions religieuses autres que chrétiennes dans la lutte contre la corruption ;
- l'accaparement et l'exploitation des terres de la Région de l'Est au détriment des populations autochtones.

La compétition des 18 Chorales présentes a suivi l'intervention du Président de la CONAC. La deuxième Convention des Chorales de l'EELC de la Région de l'Est s'est achevée le 22 octobre 2017 par un Culte.

Le séjour du Président de la CONAC a été aussi l'occasion pour la population de porter certaines dénonciations des actes de corruption à son attention. Ces dénonciations donneront lieu à des investigations dans les prochains jours.

PROGRAMME DE DIFFUSION D'« ESPACE CONAC »

VERSION TÉLÉVISÉE		
	Jour de diffusion	Heure de diffusion
CRTV	Mercredi	15h30
	Jeudi	22h00
Canal 2 International	Lundi	18h30
	Jeudi	15h00
VERSION RADIO		
CRTV Poste National	Samedi	09h45